

# RÉUSSIR LA RÉCEPTION DES TRAVAUX ET GÉRER SES EFFETS

Acquérir les bons réflexes pour éviter les litiges de fin de chantier

1 JOUR, 7 HEURES

CONDUITE DE CHANTIERS

CODE :  
IC28

## Objectifs de la formation

Identifier les rôles et responsabilités des acteurs concernés, en marché de travaux publics ou privés

Maîtriser la procédure de réception et acquérir les réflexes préventifs pour mieux gérer les litiges de fin de chantier et post-réception

Anticiper les impacts de la réception en matière de garanties légales et contractuelles

## Animée par

- GILLIOT Alexandre  
Avocat,  
CABINET PINTAT
- JABLONSKI Frédéric  
Avocat,  
BARREAU DE LILLE
- PINTAT Pierre  
Avocat associé gérant,  
PIERREPINTAT AVOCAT SELARL

## Public concernés

- Conducteur de travaux ; AMO ; Acheteur ; Direction techniques ou travaux ; Directeur de programme

## Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

## Comprendre la réception des travaux

- Qu'est-ce que la réception
- Dans quel cas la réception peut-elle être tacite
- Qu'est-ce que la réception judiciaire

## Comment mettre en œuvre une procédure de réception

- Assurer les opérations préalables à la réception
- Identifier les rôles respectifs des intervenants

---

## Bien gérer la levée des réserves

- Faire le distinguo entre une réception avec réserves et une réception sous réserve
- Comment gérer un défaut de levée de réserves
- Comment s'articule la levée des réserves avec le règlement final des comptes du marché

---

## Maîtriser les conséquences juridiques et financières de la réception

- Quels sont les transferts de responsabilités au moment de la réception
- Comment faire jouer les garanties de parfait achèvement, de bon fonctionnement et la garantie décennale
- Libération de la retenue de garantie ou des cautions : quelle est votre marge de manœuvre en marché public ou privé
- Connaître la procédure de règlement final des comptes

---

## Connaître les autres opérations liées à la fin des travaux

- Savoir rédiger les documents afférents à l'ouvrage à établir
- Comment gérer un contentieux de fin de chantier

---

### Dates

Paris	Lyon	Nantes	Bordeaux	Classe virtuelle
28/03/2023	09/06/2023	09/06/2023	09/06/2023	27/06/2023
27/06/2023	06/12/2023	06/12/2023	06/12/2023	
06/12/2023				

---

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation

des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.